

La lettre au juge : (une histoire vraie)

Autor(en): **Céréalis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 43

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220599>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nées trop fugaces et dont la ronde au rythme accéléré lui paraît plus rapide encore à l'heure où le simple travail, très prosaïque, de la pose des fenêtres doubles l'oblige à méditer, malgré lui, sur la brièveté du temps.

Le temps passe ; ce temps nous l'employons souvent à des besognes futiles et vaines, méchantes parfois ; à encenser Mammon, à nourrir des haines, à écraser les pointes de pieds de nos voisins, à pédaler à la poursuite de chimères juchées sur des motos bien plus rapides que nos « bécanes » de pacotille et, pour finir, nous nous cassons le nez contre une dernière fenêtre double qui s'ouvre sur l'éternité.

Naïveté enfantine. — Y a-t-il loin, mon petit garçon, pour aller à Pont-l'Évêque ?

- Ça dépend, m'sieu.
- Tu me parais intelligent, comment t'appelles-tu ?
- Comme mon père, m'sieu.
- Vous êtes nombreux dans votre famille ?
- Autant que d'assiettes, m'sieu.
- Et combien avez-vous d'assiettes ?
- On a chacun la sienne, m'sieu.



DANS LES VIGNES

Le temps superbe fait que personne n'est pressé de vendanger. Pas un grain de pourri, les grappes nettes, les grains roussissant au grand soleil de cet incomparable mois d'octobre. Tel est le tableau que présentent les vignes épargnées par les épouvantables et déconcertants cataclysmes du début de l'été. Un tableau, certes, réconfortant.

Ce qu'il faudrait pour parachever l'œuvre de Phébus, ce sont de fortes rosées. Rien de tel pour amincir la pellicule élastique, couverte d'une délicate buée, dans laquelle est contenue une savoureuse pulpe. Rien de tel pour arrondir la gousse et la rendre charnue.

Dans les villages du vignoble, on voit « goger » les cuves et les « tines ». Le maître de céans procède à une sérieuse inspection des fûts — qu'on appelle, chez nous, du vieux nom bien latin de « vases ». Il a rajusté les cercles de la « bossette », c'est le tonneau qui contient la vendange foulée, amenée de la vigne au pressoir. On a fait savoir aux amis des régions en dehors de la zone viticole qu'on comptait sur eux comme vendangeuses ou comme brantards. Nul n'ignore que les vendanges sont propices aux astucieuses manœuvres d'un petit dieu malin qui s'appelle l'Amour. Parents, tenants et aboutissants de jeunesse en âge de fonder un foyer, entreprennent de savantes stratégies. Il est convenu, depuis de longs mois, que Lucie, du Pied du Jura ou du Pays d'Enhaut descendra pour les vendanges. Les papas ont accompli ensemble tout leur service militaire, — « des frères d'armes », suivant l'expression consacrée, — ou bien, ce sont les mamans qui firent connaissance au temps de leur déjà lointaine jeunesse quand elles étaient en échange à Ober-Steckholz ou Densbüren. Alors, comme par hasard, quand on a de grands enfants, on renoue les relations...

Comme par hasard, aussi, la jeune vendangeuse oubliera sur une souche, parmi les feuilles, le grappillon permettant au beau et robuste brantard qui, de tout de suite, a fait palpiter son cœur, de prendre un petit gage... Un peu plus tard, vendanges terminées, le jeune brantard s'arrangera encore et toujours comme par hasard, pour avoir un accident à sa bicyclette ou, si c'est un dragon, de voir son cheval défermé juste devant la demeure de la jeune vendangeuse. Les parents ne sont point dupes de ces petits stratagèmes... la jeune Dulcinée non plus. Il est même utile et recommandable, histoire de stimuler les travaux d'approche, que papa fronce légèrement les sourcils. Rien de tel pour boucler un gentil mariage.

Combien d'unions heureuses et prospères n'ont-elles pas leur origine aux vendanges. Il est ainsi résulté un opportun mélange des tendances physiologiques ou intellectuelles qui caractérisent les diverses régions du Pays de Vaud. Un médecin vaudois, étudiant les réjouissantes conséquences de cette période de l'année, déclarait que notre gouvernement, sans cesse soucieux du bonheur de ses administrés, devrait accorder des primes au brantard de la montagne ou du Jorat et à la vendangeuse du Gros de Vaud ou de la Broye qui descendent, en automne, sur les bords de nos lacs ou dans le Grand-District. Précaution bien inutile : cette vaillante jeunesse se charge de faire son bonheur par elle-même, sans prime.

Qualité bonne, quantité relative, tel serait l'indice des vendanges. Hélas ! ce n'est plus le temps où certains propriétaires pouvaient se payer le luxe de tirer des coups de mortier lorsqu'on amenait au pressoir le cent millième litre de vendange ! Ah, c'était le bon temps, celui d'avant le phylloxéra, le mildiou et autres sales bêtes. C'était le temps où un pied carré de vigne, au cœur du Dézaley ou à Yvorne, coûtait autant qu'un centre de Paris.

Les difficultés dans lesquelles se débat le vignoble ont cent répercussions. Prenons simplement la répartition du sol : Les gens de Lavaux possédaient tous ou à peu près, leur « campagne » dans les hauts de leur district, sur les premières croupes du Jorat. C'est, sans doute le motif pour lequel les localités d'en haut n'eurent l'autonomie communale qu'assez tard. La campagne donnait au vigneron les fruits, les légumes et, surtout le foin pour le bétail. Les villages de Lavaux comptaient un important effectif en vaches laitières. Le fumier engraisait les ceps. Aujourd'hui, les gros travaux agricoles coïncident avec les sulfatages des vignes, qu'il s'agit de faire au moment précis. Alors, le vigneron a dû vendre sa campagne pour avoir le temps nécessaire à la culture de ses parquets.

Même situation à La Côte. Rares sont aujourd'hui les gens des localités du Pied du Jura qui ont pu garder la vigne possédée par leurs ancêtres en bas, dans la belle région qui s'étend de Morges à Nyon.

(Extrait d'une « Chronique vaudoise » de Henri Laeser.)

POUR L'ÉTÉ... DE ST-MARTIN ?

à Pierre Ozaire.

Hé quoi ! c'est bien vous, mon voisin,

Qui roucoulez de telle sorte ?

On vous a donc changé un brin :

Votre mine se fait accorte

Et vos propos pleins de douceur,

Même vous devenez flatteur !

Mais le printemps est déjà loin,

Est-ce l'été... de St-Martin ?

A l'ombre d'un très grand sapin

Je rêvais des choses exquises :

Il fait doux dans le clair matin.

— Bonjour, marquis — Bonjour, marquise. —

Je badinais avec Colin,

C'était... commé au temps des cerises...

Mais le printemps est déjà loin,

Est-ce l'été... de St-Martin ?

C'est un peu cruel, mon voisin,

De m'éveiller sans crier gare !

Pour vous chanter un gai refrain,

Un rondel ou quelque quatrain,

Répondre à vos propos taquins,

Il faut accorder ma guitare !

Mais le printemps est déjà loin,

J'attends l'été... de St-Martin.

Sylvabelle.

Anonyme. — Monsieur et Madame X consultent dans la « Feuille d'Avis » la liste de souscription ouverte en faveur des vigneronnes victimes du mauvais temps.

Madame (lisant). — Anonyme, 5 fr. (A son mari) : Dis, Jules, nous ferons croire ce c'est nous.

Monsieur (lisant par-dessus l'épaule de Madame).

— Non, plutôt celui-ci : Anonyme, 100 fr.

Madame. — Oh ! c'est trop !

Monsieur. — Rien n'est trop pour moi quand il s'agit des malheureux.

ESPRIT DES GOSSES

Dani, petit bout d'homme de 6 ans, considère avec attention une image représentant une cigogne qui laisse choir un poupon tout neuf dans une cheminée. Dans son for intérieur, il se demande, sans doute, comment le « bouèbe » va arriver à destination, sans s'assommer.

— Dis donc, maman, les poupons qui tombent dans les cheminées, est-ce qu'ils arrivent en bas la tête la première ?

— Mais non, mon enfant, répond la maman embarrassée.

— Alors, maman, est-ce que je suis arrivé au monde la tête la première ou bien les pieds les premiers ?

Le petit cadeau. — La domestique, à M. Toupin qui se promène dans le jardin :

— Le docteur fait dire à Monsieur que Madame vient d'avoir deux jumelles.

— Qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse ? Je ne pourrai pas m'en servir, je ne vais jamais au théâtre.

Un de nos marchands de combustibles recevait, il y a quelque temps, cette missive d'une jeune veuve de sa connaissance :

« Chair monsieur, faite moi le plaisir de m'envoyer deux sent quilo de coqs car il fais bien frois. »

LA LETTRE AU JUGE

(Une histoire vraie).

Il y a quelques années, mon oncle Héli avait trois domestiques presque parfaits, chacun en son genre. Ulysse, un homme de 33 ans, que les gens sans jugement croyaient un peu simplet, parce qu'il était « à la bonne », et ne parlait pas beaucoup ; mais à vrai dire, Ulysse était très rusé, il voyait très clair et très loin, et parce qu'il était sédentaire et adorait la lecture, qu'il avait une mémoire remarquable, il avait lu et retenu beaucoup de choses ; s'il parlait mal, il écrivait, par contre, fort bien. C'était un vacher modèle, exact et méticuleux.

Il avait comme aide Maurice, un vrai gamin, en dépit de ses 21 ans ; gros et grand, il se flattait d'avoir fait son école de recrue dans l'artillerie de campagne, comme conducteur. C'était un bon travailleur, mais qui avait de la peine à sortir du lit, le matin ; il était aussi blagueur à souhait, mais ne savait pas faire une multiplication un peu compliquée, confondait Diviko et Winkelried, et ne pouvait citer trois capitales de nos cantons. En fait de lectures, du premier janvier au trente-et-un décembre, il se contentait de « l'Almanach du Messager boiteux », qu'il connaissait par cœur avant le 1^{er} mars. Vous avouerez que si cette lecture péchait par la quantité elle était du moins de qualité. Ce n'est pas moi, en tout cas, qui blâme ce Maurice de n'avoir jamais baillé sur les impossibles romans de Dely, de n'avoir jamais bondi en lisant les sacrépanteries de Clément Vautel, et de n'avoir pas torturé ses méninges en lisant Ramuz. Ce Maurice est bien heureux de ne connaître que « l'Almanach de Berne et Vevey » !

Le troisième « oiseau rare » de mon oncle Héli était Fritz, un jeune Bâlois de bonne famille, qui faisait une année de pratique agricole, en même temps qu'il prétendait se « perfectionner » dans la langue française. Il sortait d'une grande école d'agriculture, et se proposait d'entrer au Polytechnikum. Fritz était un joli garçon, fort bien tourné, bien élevé, très fort dans toutes les théories imaginables, mais beaucoup moins dans la pratique. Chez mon oncle Héli, il remplissait la place de charretier ; mais il fallait voir comme les deux chevaux, Etoile et Mira, avaient l'air, parfois, de se payer sa tête ! Je n'ai jamais si bien vu rire des chevaux que lorsque ces deux-là préparaient un bon tour à leur cornac Fritz ! C'est que, aussi, il avait si haute opinion de lui, se croyait si supérieur, si infailible, qu'il pouvait bien agacer ceux qui l'observaient et l'écoutaient, en commençant par les deux bidets ! Et puis, il avait un faible : il était bien persuadé qu'en fait de « bon français » il pouvait en remonter aux Vaudois, car il avait passé six mois en France, dans une école de laiterie...

Les trois « valets », comme on disait jadis,

habitaient deux chambres situées au-dessus du four et du pressoir, dans une aile de la ferme. Ulysse et Maurice partageaient une chambre : Fritz, qui était le neveu d'un Conseiller national, disposait de l'autre pour lui seul.

Une porte, généralement fermée à clé, faisait communiquer ces chambres avec le bûcher, et par là, avec la montée du pont qui se trouvait derrière la ferme. Or, malgré les recommandations de l'oncle Héli, les trois gars se conduisaient comme des étourdis, et laissaient cette porte de derrière ouverte.

Ce qui devait arriver, arriva. Par un beau jour de juin, en pleine fenaison, alors que tout le monde était aux champs (ou peut-être pendant le dîner), un voleur s'introduisit dans les deux chambres, et fit main basse sur certains objets : il se garda bien de prendre ceux qui pouvaient facilement le trahir ; ainsi il prit des chaussettes et le réveil de Maurice ; une paire de souliers usagés et le porte-monnaie d'Ulysse ; des mouchoirs neufs, un parapluie et des bandes molletières à Fritz. Mais il n'emporta pas d'habits, ni les trois montres qui étaient suspendues au chevet des lits. Il est possible, aussi, que le voleur ait été dérangé et n'ait pu en le temps de compléter ses bonnes prises.

Quoiqu'il en soit, aux cris de stupeur et de protestations des trois volés, mon oncle Héli ne put que s'écrier :

— Ça vous vien bien ! oui, c'est bien fait, étourneaux ! Je vous l'ai assez dit, que ça pourrait arriver, mais on ne peut rien vous faire croire ! A présent, courez-lui après, ou bien attendez qu'il revienne ! »

Dès ce jour, la porte de derrière fut pourtant toujours scrupuleusement fermée à clé.

Le soir du vol, Ulysse dit :

— Pour mon compte je veux porter plainte, au nom de nous trois, si vous voulez. Vous contresignerez la lettre.

Il écrivit :

Les Vaux, le 10 juin 1909.

Monsieur le Juge,

Je suis dans l'obligation de porter plainte contre un inconnu qui nous a volé, aujourd'hui, les objets suivants :

A Fritz Kuhn, un parapluie et des molletières, le tout usagé, plus six mouchoirs neufs, sans marques ; à Maurice Blanc, deux paires de chaussettes trouées, mais encore bonnes, et un réveil, avec ressort cassé ; à moi, une paire de souliers, No 443, ressemelés à neuf, et mon porte-monnaie contenant 31 francs, 38 centimes. Si vous le désirez, nous pouvons vous donner d'autres détails sur le signalement de ces objets.

Je vous prie de bien vouloir faire une enquête, le plus tôt possible.

Recevez, Monsieur le Juge, mes remerciements anticipés, et mes salutations sincères.

Ulysse Cornu,

domestique chez M. Héli Dupré,
Les Vaux.

— A présent, dit Ulysse lorsqu'il eut fini, vous n'avez qu'à signer aussi. J'ai fourni le papier et l'enveloppe, l'encre et la plume ; je vous laisse le soin d'affranchir cette lettre, et de l'envoyer ; mais il faut la recommander.

Et Ulysse ne s'en occupa plus.

En signant, Maurice fit une grosse tache d'encre : impossible d'envoyer cette lettre ainsi.

— Dimanche, se dit-il, je la réécrirai. Et comme Ulysse n'a pas donné de détails suffisants, je la composerai mieux ; et puis, il a fait des fautes d'orthographe, et mon écriture est plus belle que la sienne ; je ne lui dirai rien et je mettrai : « au nom d'Ulysse Cornu, le soussigné. »

Ainsi fit-il, en se trompant de date pour commencer :

Les Vaux, le 10 juillet 1909.

Monsieur le Juge,

Y faut que je vienne vous espliquer que sait entre midi et une eure qu'on a pénétré dent nos chambre, est que cette inconnut a volez les souliers à Ulysse dent la table de nuiz, mon réveve dessus, avec le resor cassé quatre chaussettes à moi, gris et ranse, et des noires dedans le porte-monnaie, 31 francs et 38 centimes à Ulysse ; à

l'alleman des moliers, son vieu riflar et les mouchoirs neuf qu'il arreçu pour sont âniversère.

Y faudrai fère cet enkête tou de suite, Monsieur le Juge, en nous recommandant bien, je vous envoie mes salutations en pressée.

Au nom des trois dommestiques a Héli Dupré
Ulysse Cornu, Fritz Kuhn, et le soussigné.

Mais Maurice, qui n'était pas très au clair sur le sens du mot « soussigné » ne signe pas. Il remit la lettre à Fritz en lui disant qu'ayant tout fourni pour l'écrire, il lui laissait le soin de l'expédier et de la recommander.

Fritz lut la lettre, et n'y comprit pas grand-chose. Il murmura :

« C'est le juge pas pouvoir comprendre bien ce lettre ; c'est être du français de Vaud ; c'est moi savoir mieux écrire bon français ; ma écriture être beaucoup meilleure ; ma orthographe plus bonne ; ce soir, c'est moi écrire ce lettre comme convenable ; c'est être stupide ce « juge de paix » ; il faut se tourner au Tribunal-Président pour avoir correct. »

Donc ce dimanche soir, Fritz Kuhn s'enferme à double tour dans sa chambre ; malgré les appels de ses compatriotes, il ne broncha pas, et jusqu'à une heure avancée de la nuit il travailla, en s'aidant d'un dictionnaire allemand-français. Il fit trois brouillons, avant de recopier sa lettre sur du papier grand format. D'abord, il l'écrivit en allemand, puis il la traduisit mot à mot ; ensuite, la trouvant trop longue, il supprima tout ce qui lui parut inutile. Je vous donne la copie « certifiée conforme » de ce chef-d'œuvre qui lui coûta tant de peine, et je vous laisse le soin de la traduire en bon allemand, afin que vous ayez le droit de rire de son drôle de français.

Fritz, en se hâtant de faire sa copie, ne prit pas garde à la double erreur de la date :

Les Vaux, le 10 juillet 1909.

A le haut respecté Monsieur
Président de le Tribunal.

Très haut respecté Monsieur,

C'est à moi très deuil de faire à vous une lamentation contre un ignoré, lequel a arraché de nos pièces les êtres successifs :

Mon parapluie avec mes rubans d'étrésillons, et aussi six draps de poche, non encore servis, reçus de mon trésor au jour de mon enfancement (nativité). A notre pasteur de vaches lui avoir arraché sa chausures énormes (No 43 !) avec plantes du pied à neuf, et sa poche à monnaie, avec 31 francs 38 centimes. A le coquin a pris quatre demi-bas avec beaucoup d'ouvertures, et son réveille-matin qui a sa plume de tendon en rupture.

C'est moi vous prier modestement, Haut Président de le Tribunal, que vous faire enquête par diligence. Remerciant vous loin avant, je me recommande vous respectueux.

Haut-attention-plein.

Fritz Kuhn, stagiaire
chez M. Héli Dupré, propriétaire.
Les Vaux.

C'était le 18 juin que M. le Président du Tribunal reçut la belle lettre (non recommandée, du reste) de notre ami Fritz. Il était de fort méchante humeur, à ce moment-là, car il sortait d'une séance aussi longue qu'écrasante, tant à cause de la chaleur que du nombre de témoins à entendre. Il lut deux fois la lettre qui lui parut un poisson d'avril en retard, puis il regarda la date : 10 juillet 1909. Alors il ne douta plus de la farce, et confia la lettre au panier, en l'accompagnant d'un juron sonore.

Et les trois volés s'étonnaient fort de ne pas voir arriver le juge de paix, toujours occupé de tant de guerres. Ulysse en perdit tout respect pour les autorités ! Mais le plus étonné fut le juge lui-même, le jour où mon oncle Héli l'arrêta pour lui demander raison de son indifférence. Il fallut admettre que cette fameuse lettre ne lui était jamais parvenue, et pour cause !

A ceux qui pensent que je raconte cette histoire pour me moquer des Allemands un peu trop sûrs de leur compréhension de notre langue, ou de ceux qui ont la prétention de la connaître mieux que les Vaudois, je leur dirai : détrompez-

vous ! je n'ai voulu que vous mettre en garde contre l'emploi inintelligent des dictionnaires, et vous signaler les pièges que les traductions vous tendent, quand on s'y prend comme Fritz Kuhn, aujourd'hui gros bonnet en Suisse allemande, et qui fut stagiaire agricole chez mon oncle Héli.

Céréalis.

La voix de la nature. — Dialogue d'un père et de son fils :

— Tu vois ce ruisseau, il n'est pas comme toi, il suit toujours son cours.

— Oui, mais ça n'a pas l'air de l'amuser beaucoup : il murmure tout le temps !

Royal Biograph. — A son programme de cette semaine, la Direction du Royal Biograph présente deux films d'aventures des plus émouvantes : **L'Express de Minuit !** grand film dramatique en 4 parties. Un **beau Reportage** est un excellent film d'aventures dramatiques et humoristiques en 3 parties. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 24, matinée dès 2 h. 30.

Théâtre Lumen. — C'est donc cette semaine que sera présenté au Théâtre Lumen le dernier chapitre de l'immense succès **Les Misérables** : « Marius ». Dans « Les Misérables », la qualité essentielle et le respect absolu de l'esprit qui inspira Victor Hugo. A chaque représentation, les dernières actualités mondiales et du pays par le Ciné-Journal suisse. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 24, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Pour la rédaction : J. MONNET

J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



Examen de la vue

et conseils gratuits

Emile TREUTHARDT, Opticien-Spécialiste
Rue de Bourg, 28, Lausanne Tél. 45.49
Se rend dans toutes les localités du canton.

LAITERIE DE ST-LAURENT Rue St-Laurent 27
Téléphone 59.60
Spécialité : Beurre, œufs du jour, Fromages de 1er choix.
Mayakosse et Jaja Santé, Tommes.
J. Barraud-Courvoisier

Vins du pays et étrangers

Liqueurs. — Luy Cocktail.

Gros et détail.

Assortiment par caisses.

:: H. COTTIER, av. Ruchonnet 6, LAUSANNE ::

ARTICLES SANITAIRES Caoutchouc
Pansements
Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.
W. MARGOT & Cie, Pré-du-Marché, Lausanne

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLON, agent général, LAUSANNE



Demandez un

Centherbes Crespi
l'apéritif par excellence.